

Vœu présenté par le groupe EELVPour un élan régional en faveur des quartiers populaires

L'Île-de-France accueille environ 20% de la population française, mais concentre en son sein près du tiers des quartiers populaires dits « prioritaires » ou « politique de la ville ». Ainsi, ce sont près de 1,3 million de personnes qui sont directement concernées à l'échelle de la Région, soit un/e francilien/ne sur neuf. Situés dans la zone dense aussi bien qu'en grande couronne, ces territoires ont particulièrement souffert de la crise économique et pâtissent aujourd'hui de la contraction des budgets publics qui l'a suivie.

D'après le dernier rapport de l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles (ONZUS), on constate que le taux de pauvreté est trois fois plus élevé dans ces quartiers (au-delà de 35% en moyenne) que sur le reste du territoire. Le taux de chômage des jeunes dépasse fréquemment les 40%, en hausse constante depuis 2008, touchant particulièrement les jeunes femmes. La part des personnes en situation d'illettrisme est quatre fois plus importante qu'ailleurs. L'accès aux soins, aux services publics, à un logement abordable et de qualité, y est plus difficile. A cela s'ajoutent de nombreuses formes de discriminations. Tous ces constats participent malheureusement à la défiance des habitant/es à l'égard des services publics.

On ne saurait trop prendre garde aux effets délétères que produit la destruction des repères sociaux sur le long terme. Le risque de « décrochage » (scolaire, économique, social, démocratique) d'une partie de la population et d'une « ghettoïsation » accrue des quartiers populaires est tout sauf négligeable. Les taux d'abstention record (au-delà des 80% dans certains quartiers) lors des élections municipales et européennes démontrent l'extrême fragilisation du lien entre des pans entiers de la société française et les représentants du peuple.

La Région Île-de-France, sans qu'elle en ait la compétence, a fait le choix de s'emparer de cette question cruciale. Depuis 2007, elle agit notamment au travers de son soutien financier conséquent au Programme National de Renouvellement Urbain (PNRU) et de son appui au secteur associatif (soit directement, soit en agissant en lien avec les communes concernées).

Pour autant, la politique de la Région Île-de-France en faveur des quartiers populaires reste à ce jour assez difficile à valoriser. Elle se trouve dispersée entre de nombreuses délégations et actions régionales qui, de manières diverses, impactent les quartiers populaires et leurs habitant/es. L'absence d'un « jaune budgétaire » permettant de recenser l'ensemble de ces politiques semble à ce titre particulièrement dommageable pour la lisibilité du rôle, pourtant essentiel, de la Région. A ce titre, le travail engagé par les services de la Région sur le recensement des politiques de droit commun qui bénéficient aux territoires classés en « politique de la ville » constitue une première initiative utile et concrète pour éclairer l'ensemble de l'assemblée régionale dans ses choix budgétaires.

Il nous faut également saluer le choix d'une véritable refondation de la politique de la ville au

niveau national qui a permis un débat de fond sur les principes, les objectifs et les outils d'action publique en faveur des quartiers populaires. La révision de la géographie prioritaire en fonction d'indicateurs simples, la démarche partenariale des nouveaux « contrats de ville » ou l'accent mis sur la participation des habitants sont autant d'innovations dont la Région doit se saisir.

Avec le rapport Bacqué-Mechmache - « Ca ne se fera plus sans nous » - c'est plus qu'une nouvelle formule, c'est la logique même de l'intervention publique au nom de l'égalité territoriale qui a été modifiée. Il s'agit de reconnaître les habitants comme des acteurs à part entière du territoire, comme des « ressources » et de ne plus les associer systématiquement à une image misérabiliste dont on les a trop affublés.

En effet, on constate que les quartiers représentent un vivier inépuisable de talents et contribuent de manière majeure aux nouvelles dynamiques économiques et culturelles qui embrassent, par extension, l'ensemble du territoire français. Il ne tient qu'à la Région de mettre en lumière ces réalisations.

L'enjeu politique est de changer l'image des quartiers populaires, de donner à leurs habitant/es les moyens de leur émancipation et d'y permettre l'émergence d'une représentation politique.

En conséquence, le groupe Europe Ecologie - Les Verts émet le vœu :

- que soit établie au sein du Conseil Régional une instance permanente de dialogue, d'étude, d'analyse et proposition sur la situation des quartiers prioritaires franciliens appelée « Parlement des quartiers populaires » et associant collectifs d'habitants, acteurs associatifs, professionnels et chercheurs dans le but de participer à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des dispositifs régionaux en faveur de la politique de la ville
- que l'exécutif régional prenne dans les prochains mois l'initiative de renouveler les dispositifs régionaux en faveur de la politique de la ville afin d'adapter l'intervention de la Région aux contours de la réforme nationale promulguée en février 2014 et à la décentralisation de la gestion des fonds structurels européens et de permettre la participation pleine et entière des élus régionaux à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des futurs « contrats de ville »
- que soit communiqué, en vue de la préparation du budget pour l'année 2015, le résultat du travail de recensement des financements régionaux de droit commun bénéficiant aux territoires comprenant des quartiers dits « prioritaires » ainsi qu'une évaluation de la généralisation des clauses d'insertion dans l'ensemble des marchés publics et des opérations subventionnées par la Région
- que la politique économique de droit commun renforce son action en faveur des quartiers populaires en matière d'économie de proximité, d'économie sociale et solidaire, d'artisanat et de formation professionnelle



Mounir SATOURI